



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

du Conseil de Communauté de l'agglomération dijonnaise

Séance du jeudi 17 décembre 2009

Président : M. REBSAMEN

Secrétaires de séances : M. BORDAT et M. GRANDGUILLAUME

Membres présents :

M. François REBSAMEN	M. Joël MEKHANTAR	M. Louis LAURENT
M. Pierre PRIBETICH	M. Christophe BERTHIER	M. Roland PONSAA
M. Jean ESMONIN	M. Philippe DELVALEE	Mme Christine MASSU
M. Gilbert MENUT	M. Georges MAGLICA	Mme Dominique BÉGIN-CLAUDET
Mme Colette POPARD	Mme Anne DILLENSEGER	M. Michel FORQUET
M. Rémi DETANG	Mme Christine DURNERIN	M. Claude PICARD
M. Jean-Patrick MASSON	Mme Nelly METGE	M. Gaston FOUCHERES
M. François DESEILLE	Mme Elizabeth REVEL-LEFEVRE	M. Pierre PETITJEAN
M. Laurent GRANDGUILLAUME	Mme Elisabeth BIOT	M. Nicolas BOURNY
M. Michel JULIEN	Mlle Christine MARTIN	M. Jean-Philippe SCHMITT
Mme Marie-Françoise PETEL	Mme Marie-Josèphe DURNET-ARCHEREY	M. Pierre-Olivier LEFEBVRE
M. Gérard DUPIRE	M. Alain MARCHAND	M. Gilles MATHEY
Mme Catherine HERVIEU	M. Mohammed IZIMER	Mme Françoise EHRE
M. Jean-Claude DOUHAÏT	Mme Hélène ROY	Mme Geneviève BILLAUT
M. Jean-Paul HESSE	Mme Jacqueline GARRET-RICHARD	M. Murat BAYAM
Mlle Badiaâ MASLOUHI	Mme Joëlle LEMOUZY	M. Michel BACHELARD
M. Yves BERTELOOT	M. Jean-Yves PIAN	M. Philippe BELLEVILLE
M. Patrick MOREAU	Mlle Stéphanie MODDE	M. Norbert CHEVIGNY
M. Jean-Pierre SOUMIER	M. Philippe CARBONNEL	Mme Noëlle CABBILLARD.
M. André GERVAIS	M. Alain LINGER	
M. Alain MILLOT	M. Pierre LAMBOROT	

Membres absents :

M. José ALMEIDA	M. François-André ALLAERT pouvoir à M. Alain MILLOT
M. Jean-François DODET	M. Didier MARTIN pouvoir à Mme Jacqueline GARRET-RICHARD
M. Patrick CHAPUIS	Mme Françoise TENENBAUM pouvoir à M. Pierre PRIBETICH
M. Jean-François GONDELLIER	Mlle Nathalie KOENDERS pouvoir à Mme Colette POPARD
M. Dominique GRIMPRET	Mme Myriam BERNARD pouvoir à M. Mohammed IZIMER
M. Mohamed BEKHTAOUI	M. François NOWOTNY pouvoir à Mme Christine MASSU
M. Lucien BRENOT	M. Jean-Claude GIRARD pouvoir à Mme Françoise EHRE
M. Michel ROTGER	M. Patrick BAUDEMONT pouvoir à Mme Geneviève BILLAUT.
Mme Claude DARCIAUX	
M. Philippe GUYARD	
M. Rémi DELATTE	
M. Gilles TRAHARD	

OBJET : DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

Association Adexpra - "Radio Campus" - Demande de subvention d'investissement

Radio Dijon Campus a sollicité le Grand Dijon pour une demande de subvention d'investissement. Radio Dijon Campus est la plus ancienne radio locale dijonnaise. Créée en 1981, elle se situe au coeur de l'université de Bourgogne. L'activité principale de l'Adexpra est la gestion de l'antenne 92.2 de Radio Dijon Campus (production et diffusion de programme radiophonique). Son programme accomplit une mission de vocation de communication sociale de proximité, entendu comme le fait de favoriser :

- les échanges entre les groupes sociaux et culturels ;
- l'expression des différents courants socioculturels ;
- le soutien au développement local ;
- la sensibilisation à la protection de l'environnement et à la lutte contre l'exclusion.

Depuis 28 ans, Radio Dijon Campus est une radio ancrée dans l'esprit des étudiants mais pas seulement. Par son investissement sur son territoire, Radio Dijon Campus a su se faire une place dans le paysage radiophonique local. Ses compétences, son implication, son dynamisme sont reconnus par l'ensemble des acteurs locaux. Le nombre de bénévoles ne cesse d'augmenter, passant d'une trentaine dans les années 90 à 100 environ de nos jours. Porteuse de nombreux projets, Radio Dijon Campus souhaite véhiculer l'image d'une radio ouverte et dynamique en proposant à ses auditeurs des thématiques variées.

De par ses actions, l'association Adexpra a obtenu la confiance de plusieurs partenaires : l'Université de Bourgogne, mais également l'Europe, le Ministère de la jeunesse et des Sports... qui ont financé de nouveaux projets innovants en matière de projet radiophonique et dont la réalisation s'est effectuée ces dernières années.

Les objectifs de Radio Dijon Campus sont de créer du lien social entre la ville et le campus, mais aussi de donner la parole aux populations qui en sont généralement écartées.

Au niveau culturel, la radio s'est toujours ouverte aux événements des quartiers en donnant la parole aux habitants de l'agglomération.

Des projets qui ont connu un grand succès sont reconduits :

- la radio au Collège

Suite au succès des ateliers "la radio au Collège" au cours de la "Semaine de la Presse 2009", la radio reconduit cette événement cette année.

- les seniors au micro

Radio Dijon Campus ouvre l'antenne à des personnes âgées des maisons de retraite. Au rendez-vous : partage de connaissances et d'expériences. Cette émission "De mon temps" allie convivialité, proximité et lien social.

Cette radio de proximité, et désormais intergénérationnelle, souhaite faire des travaux d'aménagement de leurs locaux.

Les studios sont devenus vétustes et le matériel défaillant. Aussi, afin d'assurer une qualité d'antenne aux auditeurs, Radio Dijon Campus profite du fait de pouvoir bénéficier d'une subvention de l'Etat pour aménager les studios et acheter du nouveau matériel.

En effet, Radio Dijon Campus bénéficie tous les 5 ans, d'une subvention d'investissement du Fonds de Soutien à l'Expression Radiophonique (FSER), mais ne peut investir qu'à la condition de trouver des financements complémentaires.

Cette subvention de l'Etat doit obligatoirement se traduire par un investissement dans l'année qui suit, sous peine de remboursement de la somme perçue.

Les investissements nécessaires sont les suivants :

Travaux d'aménagement des locaux :

Projet de mise aux normes de 3 studios :

- 1 studio direct,
- 1 studio de production
- 1 cabine de production

Investissement dans le multimédia

Acquisition d'un rack serveur web pour développer la partie multimédia de la radio : site internet et Radio à la carte (podcast des émissions).

Plan de financement du projet d'investissement

INVESTISSEMENTS		RESSOURCES	
Fournisseurs	Montants	Origine des financements	Montants
Eurocom Broadcast	37 146,56	FSER* (50% maximum du total des devis HT)	17 295,69 €
S.P.I.C.	1 450,00	Grand Dijon	6 000,00
DELL	2 774,72	Subventions communales Talent et Chevigny*	2 000,00
		Université Bourgogne (sous réserve confirmation)	10 000,00
		Autres (attente réponse)	6 075,60
Total	41 371,28 €	Total	41 371,29 €

*FSER : Fond de soutien à l'expression radiophonique, dépendant du ministère de la culture et de la communication.

*Dans le cadre de cet investissement radio Dijon Campus a également sollicité le Conseil Régional, le Conseil général, l'Université de Bourgogne, les mairies de Chenôve, Fontaine les Dijon, Marsannay la Côte, Saint Apollinaire, Quetigny, Longvic, Talant, Chevigny et Daix., ainsi que des fondations privées.

Les communes de Talant et Chevigny ont assuré de leur soutien à hauteur de 1000 €.

Le Conseil Régional de Bourgogne, ayant refusé une subvention à d'autres radios, dans un souci d'équité, n'a pas souhaité donner suite à la demande de Dijon Radio Campus.

Vu l'avis du Bureau et de la Commission,

LE CONSEIL,
APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,
DÉCIDE :

- **d'accorder** une subvention de 6 000 € à l'association Adexpra Radio Campus
- **d'autoriser** Monsieur le Président à signer tout acte nécessaire au déroulement de cette opération
- **de dire** que les crédits seront inscrits sur le budget de l'exercice en cours.

Pour extrait conforme,
Le Président

PRÉFECTURE DE LA CÔTE-D'OR
Déposé le :

18 DEC. 2009

Convocation envoyée le 10 décembre 2009

Publié le 18 DEC. 2009

Déposé en Préfecture le

